

Annexe 2

Réunion des Experts des pays de l'UMA sur la Conformité et l'Interopérabilité

Rabat 23-25 Novembre 2015

Recommandations et Plan d'Action

La réunion des Experts des pays de l'UMA après avoir passé en revue les différents aspects liés aux procédures et techniques de Conformité et d'Interopérabilité et partant des résultats de l'Etude d'Evaluation et des Recommandations du workshop de Tunis, 9-11/12/2014 ; et après avoir pris connaissance du projet d'Accord de Reconnaissance Mutuelle (MRA) proposé par l'UIT, a noté l'importance d'un plan d'Action qui s'articule autour de :

1. Mettre en place un Comité composé d'Experts Spécialisés sous l'égide de l'UMA. Le noyau de ce Comité est constitué des Experts des Etats membres ici présents et qui ont été désignés par leur Administrations respectifs. D'autres Experts pourraient se joindre à ce Comité. Ce comité se charge entre autres de :
2. Identifier :
 - a. la liste des organismes d'accréditation, de normalisation et de certification. Les représentants des pays de l'UMA sont appelés à remplir l'Annexe II du modèle générique du MRA proposé par l'UIT et qui a été distribué lors de la présente réunion et le renvoyer à l'UMA.
 - b. les normes, procédures et standards adoptés et utilisés dans les pays du Maghreb ainsi que les besoins additionnels pour chaque pays. Les représentants des pays de l'UMA sont appelés à remplir l'Annexe I du MRA proposé par l'UIT et qui a été distribué lors de la présente réunion avec la liste des textes réglementaires techniques et les renvoyer à l'UMA.
 - c. et lister les Laboratoires spécialisés opérant dans les pays du Maghreb
3. Identifier et dresser la liste des directives ou standards (appliquées ailleurs dans le monde) candidates à être transposées dans les pays du Maghreb
4. Examiner le projet de MRA proposé par l'UIT et communiquer à l'UMA les éventuelles remarques, observations et amendements en vue de le finaliser dans les meilleurs délais.
5. Les représentants des pays de l'UMA sont appelés à remplir l'Annexe III du MRA proposé par l'UIT et qui a été distribué lors de la présente réunion avec les organes de test et de certification et le renvoyer au Secretariat de l'UMA

Par ailleurs la réunion préconise la création d'une base de données en ligne consultable relative aux données identifiées et collectées concernant les activités C&I au niveau de l'UMA et a sollicité l'assistance de l'UIT pour la concrétisation de cet objectif.